

## Horaires et planning

Le planning est établi en début de session, et transmis à chaque participante. Il est envoyé par le référent pédagogique de manière hebdomadaire, pour la semaine suivante.

Les horaires sont les suivants : **9h30-15h30 avec une pause déjeuner de 12h à 13h30**. Les jours de présence sont : **lundi, mardi, jeudi et vendredi**. Le vendredi c'est uniquement le matin.

## Les locaux de la Semeuse

L'association La Semeuse ouvre ses locaux situés au **17 Rue de la Condamine**, offrant des conditions idéales pour la réalisation des ateliers : salle de réunion, salle de sport.

L'emplacement du site favorise la pratique de balades en bord de mer, au château et l'accès à une installation multisport.

L'établissement permet de prendre votre repas dans une cuisine aménagée avec micro-onde, frigo, assiettes, couverts. Si vous utilisez la cuisine, il convient de la laisser comme vous l'avez trouvé (donc de laver sa vaisselle, sa table etc...).



### Comment s'y rendre ?



#### Depuis Nice Nord :

**Bus Ligne 57** direction Deloye / Dubouchage, descendre à l'arrêt Deloye / Dubouchage et marcher 12 minutes environ

**Bus Ligne 36** direction Las Planas / Sappia, descendre à l'arrêt Wilson et marcher 9 minutes environ

**Bus Ligne 8** direction Mont Boron, descendre à l'arrêt Boyer et marcher 11 minutes environ

**Tramway Ligne 1** direction Hôpital Pasteur, descendre à la station Cathédrale / Vieille Ville et marcher 4 minutes environ

#### Depuis Nice Ouest

**Tramway Ligne 2** direction Port Lympia, descendre à la station Garibaldi / Le Château et marcher 6 minutes environ

**Bus Ligne 12** direction Promenade des Arts, descendre à l'arrêt Cathédrale / Vieille Ville et marcher 4 minutes environ



#### Depuis Nice Est :

**Tramway Ligne 1** direction Henri Sappia, descendre à la station Cathédrale / Vieille Ville et marcher 4 minutes environ



## **La charte d'engagement**

Vous devez la lire, et nous rendre l'exemplaire en annexe 1 signé.

## **Le règlement intérieur**

Le règlement intérieur de l'association vous sera fourni, vous devez donc prendre connaissance de son contenu.

## **Les référents et l'équipe pédagogique**

Julien Pouillot (réfèrent du programme) mettra en place toutes les conditions favorables à un bon déroulement des 5 mois en votre compagnie. En cas d'absence, Dusan Pjevac (intervenant) le remplacera et sera à votre entière disposition.

N'hésitez pas à les contacter en cas de besoin :

**POUILLOT Julien : 07 50 71 64 08**

**LEPICIER Anouk : 06 63 90 66 24**

Vous devez prévenir en cas de retard et d'absence : toute absence doit être justifiée. Pour cela, vous devez contacter le réfèrent du programme.

En cas de handicap, veuillez contacter notre référente handicap :  
Julien Monier - monier@azursportsante.fr

En cas de cas de difficultés/réclamations, plusieurs possibilités s'offrent à vous. La première consiste à contacter un des coordonnateurs du projet.

La deuxième consiste à écrire dans le cahier de réclamations prévu à cet effet. Celui-ci se trouve dans l'armoire Activ'Attitude de la grande salle.

## **Nos engagements pour la protection de vos données personnelles**

Dans le cadre du programme Activ'Attitude, l'association Azur Sport Santé est susceptible de collecter et de traiter des données à caractère personnel vous concernant.

Ces données seront gardées 1 an à l'issue du programme, afin de répondre à l'obligation de suivi que nous avons concernant votre insertion professionnelle. A l'issue de cette période, vos données seront détruites.

Dans le respect des préconisations du RGPD, l'association Azur Sport Santé a désigné un délégué à la protection des données joignable via l'adresse suivante : **monier@azursportsante.fr**

### **Droit à l'image :**

Vous avez la possibilité d'autoriser ou de vous opposer à l'enregistrement et/ou à la diffusion des photos et vidéos prises dans le cadre du programme. (Autorisation en annexe 3)